

## ESPACE CULTUREL ROMAND

Point 3.9 du programme 2020-2023

# Conférence romande des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles, CDAC



*Philippe Trinchan*  
président de la CDAC

### MANDAT

La conférence des chef.fes de service et délégué.es aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer leur application dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chef.fes de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

### Covid-19

Le monde de la culture a grandement été impacté par la crise sanitaire. Déjà en mars lors de la première fermeture des institutions et interdictions de manifestations, puis, encore plus durement en automne avec deux coups d'arrêts successifs et l'espoir entre les deux d'une réouverture.

Au printemps, la Confédération en collaboration avec les cantons a assorti ces mesures sanitaires de soutiens forts à la culture. Dès lors, les services de la culture et la CDAC ont dû faire preuve d'une grande réactivité et coordination dans la mise en place de ces soutiens.

Au fil des mois, la CDAC s'est réunie à maintes reprises pour mettre en place et appliquer de façon la plus harmonisée possible les critères et exigences des dispositifs d'indemnisation, pour cerner au plus près les besoins et répondre au mieux aux attentes du monde culturel romand. Elle a plusieurs fois rencontré les faitières des arts de la scène, des musiques actuelles et la Task force Culture (romande), afin de répondre aux questions et d'échanger sur les soutiens possibles et la situation sanitaire. Les chefs de service du Valais, puis de Fribourg, ont représenté la CDAC romande au sein de la délégation COVID pour exposer les besoins romands auprès de l'OFC et assurer une bonne coordination nationale.

La CDAC a également mené une réflexion de fond sur les retombées de la crise Covid-19 dans le secteur culturel, les changements inhérents à celles-ci et les possibles stratégies de relance et de soutiens. Elle a par ailleurs initié, avec la Confédération, un mandat d'étude à l'échelle fédérale sur les réactions du public et sa manière de consommer la culture, après la première vague en août.

Fin de l'année, en nouvelle phase de confinement de la culture, les services de la culture et la CDAC continuent à assurer les soutiens nécessaires aux entreprises, indépendant.es et intermittents qui se trouvent dans des situations de grande précarité. Les soutiens sont prévus jusqu'à fin 2021.

Un Workshop commun de la CDAC, mis en place par l'Association Culture Valais, aura lieu en janvier 2021, afin d'aider les entreprises culturelles dans la préparation de projets de transformation.

### Covid-19

>>

## Politique culturelle

**Soutien à l'édition, à la diffusion et à la promotion du livre sur le plan romand (Livre+)** Livre+

La seconde édition du dispositif Livre+ (2020-2023) de la CIIP a débuté en octobre avec deux appels à projets, le premier pour l'édition et le second pour la promotion du livre et de l'écriture. Les jurys siégeront en janvier 2021 et les soutiens débiteront en février.

Suite au rapport d'évaluation du dispositif et afin de préparer cette nouvelle édition au mieux, la CDAC au fil des mois a finalisé la composition du jury, les nouvelles directives et l'engagement d'un appui scientifique.

**Médiation culturelle pour le jeune public et accès à la culture** Jeune public

En juin, la CDAC a reçu l'Association *20 ans 100 francs* qui a étendu son abonnement culturel aux jeunes adultes. En raison de la crise Covid-19 et afin de prendre connaissance de la pénétration de l'AG Culturel chez les jeunes jusqu'à 26 ans, la phase pilote de soutien des cantons romands a été prolongée d'une année, soit à quatre ans.

La CDAC a validé en septembre le document *Comment rédiger un dossier pédagogique ? Aide-mémoire pour les organismes culturels dans le cadre de l'école obligatoire en Suisse romande* réalisé par le groupe de travail intercantonal dédié à la médiation culturelle.

Le layout de cet aide-mémoire a été confié à une graphiste afin de réaliser un document attractif et en lien avec le contexte culturel. Le groupe de travail est chargé de réfléchir à une diffusion adaptée et étendue de ce document.

**Dispositif de soutien à la création théâtrale Label+ romand – arts de la scène** Label+ romand

La CDAC en tant qu'Assemblée générale de Label+ romand – arts de la scène a validé le rapport d'activité, les comptes 2019 et le budget 2020.

Le concours s'est déroulé dans des conditions difficiles dues à la crise Covid-19 et le jury a attribué un montant de CHF 140'000.- à chacun des projets de La Ribot, Marion Duval et Yasmine Hugonnet.

**CORODIS - Commission romande de la diffusion des spectacles** CORODIS

En 2020, Mme Sophie Mayor a succédé à Mme Karine Grasset au poste de secrétaire générale de la CORODIS. La CORODIS s'étendra en 2021 à la ville de Berne pour une phase pilote de trois ans. Suite à la crise sanitaire Covid-19 et à ses retombées économiques pour les institutions et actrices et acteurs culturels et sur incitation de la CDAC, la CORODIS mène une étude visant à adapter son dispositif, pour une plus grande mobilité des œuvres et un renforcement de l'économie des arts de la scène.

**Cinéforum** Cinéforum

La CDAC et la Fondation romande ont présenté les perspectives stratégiques Cinéforum pour la période 2021-2025 et les orientations souhaitées à la CSG et à l'AP-CIIP en mars.

Les cantons se sont engagés à maintenir avec leurs partenaires institutionnels leur soutien annuel pour un budget de 10 millions de francs de Cinéforum et à augmenter dans la mesure de leurs possibilités leur contribution pour que la fondation puisse disposer d'un budget de 11 millions de francs en 2025.

**FCMA – Fondation romande pour la chanson et les musiques actuelles** FCMA

La CDAC s'est positionnée sur le renouvellement de trois membres du jury du Fonds de soutien Musique+, qui a choisi pour cette 4<sup>e</sup> édition de soutenir dix projets d'artistes romands.

Elle a également reçu les représentantes de la FCMA et de Swiss federation of music venues and festivals (PETZI), en vue d'un mandat d'étude relatif à une meilleure circulation des productions dans le domaine des musiques actuelles, dans la perspective d'une économie culturelle plus durable dans ce domaine artistique, et abordant notamment les thèmes du statut et de la précarité des artistes. >>

Politique culturelle

## Mobilité des artistes, des productions et des publics dans l'espace culturel romand

Mobilité

La CDAC poursuit ses réflexions visant à développer la diffusion et co-production dans l'espace romand. Pour les arts de la scène et en raison de la crise du Covid, la CDAC a déchargé le groupe de travail mis en place initialement et délégué les travaux relatifs à cette thématique à la CORODIS. Elle a également délégué par mandat cette réflexion à la FCMA pour les musiques actuelles.

## Valorisation des dispositifs culturels romands

La CDAC a édité 500 brochures présentant l'espace culturel romand, les avantages de la collaboration intercantonale et décrivant les dispositifs d'aide à la culture.

## Demandes de soutien financier

La CDAC a examiné de manière coordonnée différentes demandes de soutien financier adressées aux collectivités publiques pour des réalisations ou manifestations culturelles diverses.

## CDAC suisse et Office fédéral de la culture

Les dossiers et interventions au sein de la Conférence suisse des chef.fes de la culture (KBK) ont été préparés et discutés dans le cadre des séances ordinaires de la CDAC romande, qui participe aux débats et prend activement part aux décisions de la conférence suisse. M. Philippe Trinchan, chef du service de la culture du canton de Fribourg, représente la Conférence romande au sein du comité de la Conférence suisse.

Par ailleurs, les membres de la CDAC sont actifs dans les groupes de travail du Dialogue culturel national qui, sur des thèmes spécifiques (littérature, participation culturelle, musées, etc.), réunissent des représentants de la Confédération, des villes et des cantons.

En 2020, la CDAC a également été partie prenante dans la délégation des cantons concernant l'ordonnance d'urgence ainsi que la loi Covid-19 dans le domaine culturel.

## Données factuelles

La CDAC

La CDAC s'est réunie à vingt-cinq reprises en 2020 :

- Lors de séances ordinaires, les 7 février, 8 mai, 18 et 19 juin, 15 septembre, 25 septembre, 5 octobre, 6 et 17 novembre et le 14 décembre.
- Lors de séances dédiées au Covid-19, les 23 et 30 mars, les 6, 15, 20 et 27 avril, les 4, 11, 18 et 25 mai, les 2, 8 et 15 juin, le 6 juillet et enfin les 17 et 24 août.

La CDAC a également créé un Forum de discussion intercantonal, relatif à la mise en place des soutiens Covid-19 dans les services de la culture géré par le secrétariat de la CIIP :

- Ce Forum de discussion intercantonal s'est réuni à seize reprises : les 16, 22 et 29 avril, les 4, 13 et 27 mai, les 4, 11 et 23 juin, le 7 juillet, le 18 août, les 8 et 29 septembre, les 2 et 23 novembre et enfin le 10 décembre.

**Présidence** : M. Philippe Trinchan (FR).

**Secrétariat** : Mme Virginie Beyeler (SG-CIIP).

**Mutations** : Mme Zsuzsanna Béri (NE) et M. Jacques Cordonier (VS) ont pris leur retraite et ont respectivement été remplacés par Mme Marie-Thérèse Bonadonna (NE) et Mme Anne-Catherine Sutermeister (VS).